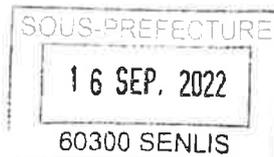




■ DECISION MUNICIPALE 2022 - 422

Autres types de contrats

Le Maire de la Ville de CREIL,
Direction générale des services techniques



- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, certifiée exécutoire le 15 juillet 2020 portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ Considérant :

La proposition de la société INFRANEO dont le siège social est situé 140, avenue Jean Lolive à PANTIN (93500) pour la réalisation de maîtrise d'oeuvre pour la gestion des ouvrages d'art communaux

■ Décide :

Article 1 : de signer un contrat pour la maîtrise d'oeuvre des passerelles de la boucherie et de de l'IUT ainsi que le programme de diagnostic du pont Jean Jaurès, avec la société précitée

Article 2 : de fixer le montant des ces prestations à 39 950€ HT (trente neuf mille neuf cent cinquante euros hors taxes) soit 47 940€ TTC (quarante sept mille neuf cent euros toutes taxes comprises)

Article 3 : que ce contrat est conclu pour une durée de trois ans (3) à compter de sa date de notification

Article 4 : d'imputer les dépenses correspondantes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la ville

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Certifiée exécutoire la

présente décision municipale,
CREIL, le 16 SEP. 2022

Le Maire,

Par délégation,

La directrice générale des services techniques
Marie Claire GIBERGUES



Fait à Creil le 7 septembre 2022

Jean Claude VILLEMARIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO

